

COMMON MARKET FOR EASTERN AND SOUTHERN AFRICA



MARCHE COMMUN DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'AFRIQUE AUSTRALE

COMMUNIQUE

Deuxième Sommet De COMESA Des Hommes D'affaires

DEUXIEME SOMMET DE COMESA DES HOMMES D'AFFAIRES SUR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET LA COMPETITIVITE DES EXPORTATIONS REGIONALES

KIGALI, RWANDA, DU 30 AU 31 MAI 2005

RESOLUTIONS

La Deuxième Sommet du COMESA des Hommes et Femmes d'Affaires s'est tenu à Kigali du 30 au 31 mai 2005. Plus de 500 hommes et femmes d'affaires provenant des Etats membres du COMESA et de sept pays d'Afrique, d' Europe des Etas Unis et du Moyen Orient y ont également participé.

Le sommet a été ouvert par Son Excellence Paul KAGAME, Président de la République du Rwanda. Lors du Sommet, il s'est tenu six sessions parallèles travail et trois sessions plénières dont une table ronde ministérielle dont les discussions ont porté sur l'Union Douanière.

Lors dudit Sommet les discussions ont abouti aux recommandations principales suivantes que nous émettons pour considération:

1. Promotion la compétitivité régionale des investissements : Réalités, Défis et opportunités

La session plénière a examiné la situation de l'économie des Etats membres du COMESA en mettant l'accent sur des actions à entreprendre pour promouvoir des investissements, particulièrement dans le domaine de la valeur ajoutée aux ressources naturelles, la résolution des défis dans le domaine énergétique et la possibilité d'une action collective dans la construction des centres d'excellence en matière de renforcement de capacité technique et d'expertise nécessaire pour soutenir le développement et la croissance des investissements et la création des richesses dans la région.

Lors de la session des participants ont lancé un appel aux décideurs et aux leaders politiques dans la zone du COMESA à accélérer la création d'un seul bloc économique en Afrique orientale et Australe.

Recommandations :

Le Sommet recommande que :

- (I) Le COMESA accélère l'accession du Etats membres du COMESA à la zone d'échange - Libre ;
- (II) Le Secrétariat du COMESA assure le renforcement et la promotion des programmes dans le domaine de la participation conjointe des secteurs privé et public ; et ;
- (III) Le COMESA essaie d'établir un cadre équitable pour tous les pays en vue de promouvoir le commerce et des investissements.

2. Construction des centres d'excellence régionaux dans la région du COMESA

La Session a également examiné le processus en cours et de nouvelles initiatives et des actions nécessaires à mener pour accélérer la création des centres d'excellence dans le domaine de renforcement de la capacité technique et de développement des compétences indispensables pour appuyer des activités ainsi que des initiatives des investissements durables et appropriés. Lors des délibérations, les participants se sont convenus sur la définition technique et pratique des centres d'excellence, des principes pouvant guider la création de ces centres ainsi que le mécanisme de financement éventuel pour s'assurer que ces centres soient durables et viables.

Le sommet des Hommes et Femmes d'Affaires émit des recommandations suivantes au Conseil des Ministres:

- (i) Que le Secrétariat du COMESA inventorie des centres d'excellence existants et potentiels pour déterminer et assurer des avantages comparatifs et compétitifs dans des états membres du COMESA sélectionnés. Cet exercice devrait comprendre l'identification des compétences et des causes derrière l'échec des centres d'excellence dans le passé. Une liste indicative des centres d'excellence pourrait inclure inter alia:
 - Textiles et habillements;
 - Tourisme;
 - Technologie d'information et des communications (TIC);
 - Agriculture, par exemple le café d'une façon particulière, industrie laitière, etc.;
- (ii) Que le Secrétariat du COMESA présente au plus tard à la fin du mois de mai 2006, un rapport détaillé de l'inventaire des centres d'excellence, y compris des recommandations sur des actions appropriées à entreprendre.

3. Promotion du développement industriel à travers des investissements et des activités orientées vers la valeur ajoutée

La Session a examiné des initiatives menées par la région pour renforcer la coopération et la synergie autour des programmes et projets spécifiques susceptibles de d'amorcer la croissance dans le domaine de développement des investissements dans des secteurs ayant la potentialité d'accélérer la diversification et la croissance économique régionale.

La Session a reconnu l'importance et la nécessité renforcer les secteurs prioritaires tels que les TIC, la transformation des produits agricoles pour y ajouter la valeur et l'exploitation ainsi que la transformation des minerais, ce qui exige des solutions appropriées aux contraintes actuelles dans le domaine du fonctionnement de la Zone d'échange Libre, y compris la résolution des litiges commerciaux et la livraison ses certificats d'origines et la mise en place des infrastructures nécessaires.

Le Sommet des Affaires recommande ce qui suit au Conseil des Ministres:

- I. Que le Secrétariat du COMESA initie des études pour identifier des projets d'ajout de valeur sur le plan régional dans les domaines de TIC, de l'agriculture, de l'industrie minière, et faire un rapport pratique d'état d'avancement des études, au Conseil des Ministres au plus tard au mois de mai 2006;

- II. Que le Secrétariat du COMESA soit doté d'un mandat et des compétences plus étendus pour lui permettre de suivre et évaluer des opérations et le fonctionnement du système de la Zone d'échange Libre et de résoudre des litiges commerciaux relatifs aux affaires;
- III. Que le COMESA adopte un système harmonisé de la livraison des certificats d'origines au plus tard au mois de décembre 2006.

4. Développement des ressources énergétiques de la région en vue de promouvoir la croissance industrielle

La Session a examiné des possibilités variées en ce concerne des actions à mener pour résoudre le problème épineux du déficit énergétique, y compris des initiatives conjointes d'exploration et d'exploitation des ressources énergétiques. Les participants ont identifié un nombre des contraintes auxquelles fait face le secteur énergétique dont la participation encore très faible du secteur privé. Les participants ont souligné la nécessité de développer un réseau d'inter connectivité, des ressources énergétiques renouvelables, des partenariats entre des secteurs public et Privé, ainsi que la vulgarisation de la production, la transmission et la distribution de l'énergie.

Le Sommet des Affaires recommande ce qui suit:

Que le secrétariat du COMESA convoque une réunion des experts dans le domaine de l'énergie au plus tard au mois de décembre 2006 en vue d'identifier voies et moyens de résoudre la problématique soulevée par la Deuxième Sommet du COMESA des Hommes et Femmes d'Affaires. L'objectif sera de développer un projet de génération d'énergie à grande échelle sur le plan régional au mois de mai 2006.

5. Promotion de la compétitivité régionale des exportations: Mécanismes de soutenir la croissance et le développement des exportations et des opportunités pour action

La Session a évalué l'état actuel de la performance du domaine des exportations dans la région du COMESA ainsi que les barrières au développement et aux mécanismes éventuels pour surmonter ces contraintes. Les participants ont souligné que le COMESA devrait agir rapidement si la région doit faire face à la concurrence sur le marché mondial. Les participants ont recommandé que la région effectue un changement fondamental du modèle des avantages comparatifs vers le modèle des avantages compétitifs.

Les participants ont souligné la nécessité de mettre en place une politique cohérente entre des Etats membres, des bailleurs des fonds et des organisations régionales et internationales. Lors des discussions, ils ont souligné que le COMESA devrait envisager une vision partagée dans le domaine de l'intégration régionale. La Session a fait appel à la communauté des hommes et des femmes d'affaires de développer une stratégie pouvant aider les Gouvernements à transformer le secteur informel au secteur formel. En fin, la Session a lancé appel aux Etats Membres du COMESA à mettre en place des mécanismes destinés à réduire la dette intérieure.

Le Sommet des Affaires recommande ce qui suit:

- (I) Que le Secrétariat du COMESA, dans le cadre de la Zone Franche, négocie avec le Gouvernement des Etats Unis d'Amérique pour permettre aux pays membres du COMESA d'exporter aux Etats Unis, des quantités « du sucre non encore livré »;
- (II) Que le secrétariat du COMESA apporte un appui aux pays membres à développer des stratégies orientées vers la promotion des exportations;
- (III) Que le Secrétariat du COMESA, avant la tenue du Sommet prochain des Hommes et des Femmes d'Affaires, renforce et rédynamise des partenariats dans la région du COMESA en vue de combler des lacunes existants entre le COMESA et le secteur des affaires;
- (IV) Que le Secrétariat du COMESA conçoive une stratégie permettant le renforcement du commerce Intra-regional des matières premières et des produits semi-finis.

6. La Table Ronde des Hommes et Femmes d'Affaires avec des Ministres sélectionnés: La Promotion des Exportations et Investissements Régionaux dans le cadre de l'Union Douanière

Lors de cette Session, Les Ministres ont présenté un aperçu global de la vision du COMESA en ce qui concerne l'accomplissement des objectifs de l'Union Douanière et la contribution de cet arrangement dans le domaine de l'intégration régionale, à la promotion des investissements régionaux et à la compétitivité des exportations.

Les Ministres ont également discuté un nombre des questions dont la fonctionnalité de la Zone Franche, des barrières tarifaires et non tarifaires, l'économie de l'Union Douanière, la nécessité des partenariats entre les secteurs privé et public, la nécessité de réduire la bureaucratie dans la fonction publique des pays membres du COMESA, la Compétitivité, la mobilisation des investissements directs et le rôle des petites et moyennes entreprises (PME) dans l'économie.

Les participants ont réitéré que l'intégration régionale offre l'opportunité aux pays membres d'identifier les secteurs moins compétitifs. Ils ont ainsi recommandé que l'intégration régionale devrait être accélérée dans le cadre du COMESA puisque le monde change à une vitesse vertigineuse et ne va pas attendre que la région soit développée à sa propre guise.

Les participants ont également souligné que l'Union Douanière, dans le cadre de COMESA, était nécessaire et ont demandé au Secrétariat et aux Etats membres de faire en sorte que tous les intervenants et parties intéressées soient sensibilisés tant sur des avantages que sur des désavantages de l'Union Douanière.

Le Sommet des Hommes et Femmes d'Affaires recommande ce qui suit:

- (I) Que l'Union Douanière du COMESA soit créée d'ici 2008, conformément à la décision du Conseil des Ministres et que son plan de mise en œuvre soit élaboré avec la participation du secteur privé. Les pays qui sont prêts à rejoindre l'Union Douanière devraient s'y exécuter et mettre en place un groupe de travail pour lancer la fonctionnalité effective de l'Union Douanière ;
- (II) Qu'il soit créé un organe régional représentatif pour coordonner la contribution du secteur privé dans les politiques et programmes du COMESA, conformément aux dispositions du Traité portant sur la création du COMESA;
- (III) Que les Gouvernements et le secteur privé s'engagent dans des partenariats significatifs et sérieux entre les secteurs privé et public en vue de développer des économies du COMESA et d'amorcer des niveaux de compétitivité requise pour faire face à la concurrence du marché mondial;
- (IV) Que le COMESA fonctionne comme une seule communauté homogène pour assurer que d'autres manifestations et événements sociaux et culturels soient organisés d'une façon continue pour permettre plus d'interaction et de mobilité transfrontalières des biens et des personnes ainsi que des services;
- (V) Que L'Union Douanière serve de catalyseur d'autres formes de coopération telle que la coopération en matière technologique et scientifique ;
- (VI) Que le COMESA engage des partenaires dans le développement pour s'assurer que des politiques mises en œuvre par les Etats membres soient en harmonie avec le programme de l'intégration régionale;

- (VII) Que le problème de la duplication et le chevauchement d'adhésion aux communautés régionales différentes soit rapidement résolu et que le programme de harmonisation implique toutes les parties intéressées et les intervenants, y compris le secteur des affaires organisé ;
- (VIII) Que le sommet des Hommes et Femmes d'Affaires soit tenu avant le Conseil des Ministres pour que les recommandations du Sommet des Hommes d'Affaires inspirent des délibérations lors du Conseil des Ministres.

7. Le Femmes dans le développement des exportations régionales

La Session a évalué le rôle des femmes entrepreneurs dans l'économie régionale. Ils ont identifié des contraintes existantes qui entravent des activités commerciales et ont recommandé des actions nécessaires à mener pour renforcer la contribution des femmes au développement du commerce régional dans le domaine la promotion des exportations.

Recommandations:

Le sommet des Affaires a émit des recommandations suivantes:

- (I) Que le Secrétariat du COMESA élabore un programme destiné à résoudre le problème de droits des femmes aux biens immobiliers dans chaque état membre du COMESA pour assurer que les femmes soient efficacement protégées par la loi;
- (II) Que les Etats membres promotent la formation et la diffusion des informations pour assurer que plus de femmes accèdent aux ressources;
- (III) Que le COMESA renforce son rôle dans le domaine de la mobilisation des femmes pour les encourager à participer davantage dans l'économie nationale et régionale. Pour atteindre cet objectif, il a été recommandé que la capacité du Secrétariat soit renforcée pour lui permettre de résoudre des problèmes rencontrés par des femmes d'affaires dans les Etats membres;

8. Des Contraintes et barrières actuelles aux échanges intra-régionaux des biens et des services et des opportunités pour une entreprise collective

La Session a examiné des contraintes existants qui entravent le commerce intra-régional et a exploré des opportunités favorisant une entreprise collective dans l'intérêt du développement rapide et effectif et la promotion des échanges commerciaux intra-régionaux. La Session a discuté certaines contraintes majeures dont particulièrement les problèmes liés au manque des infrastructures et des moyens des transports appropriés. Des contraintes majeures identifiées sont les suivantes:

- La mise en oeuvre partielle des résolutions du COMESA, ce qui signifie que les Etats membres imposent des barrières non-tarifaires au commerce régional malgré la Zone d'Echange Libre du COMESA. En outre, tous les membres du COMESA n'appartiennent pas à la Zone d'Echange Libre.
- De mauvaises infrastructures portuaires, routières et ferroviaires entraînant des coûts très élevés des transports des marchandises;
- Le transport de transit mal organisé et manque de facilitation par des Etats membres, ce qui élève les coûts de transport et des formalités malgré l'existence des instruments variés dans le cadre du COMESA qui pourraient résoudre ce problème. Ces instruments comprennent la licence des transporteurs, la déclaration Douanière de Transit Routier, des charges limites d'essieu, et d'autres.

Recommandations :

Le sommet d'Affaires recommande ce qui suit:

- I. Que les Etats membres du COMESA appliquent des instruments de facilitation de transport et des échanges commerciaux sur des limites des charges d'essieu déjà adoptés; la gestion du pont-bascule, la documentation et procédures douanières , RCTD, la licence des transporteurs dans la zone COMESA qui permet le cabotage, en facilitant le mouvement des marchandises en transit sans re-inspection en route, et d'autres mesures;
- II. Que le Secrétariat du COMESA mène une étude comparative en vue d'analyser des systèmes de transports régionaux par rapport aux normes internationaux pour permettre à la région de perfectionner dans la mesure du possible, sa performance y compris la fixation des objectif spécifiques et des indicateurs de performance;
- III. Que Le secrétariat du COMESA mette en œuvre un système flexible de règlements sur l'établissement des certificats d'origine. Ce système devrait être facilement compréhensible par la communauté des hommes d'affaires et facile à appliquer et à contrôler sur le plan administratif.

(IV) Que le Secrétariat du COMESA:

- Traduise tous les problèmes discutés en actions concrètes et exécutables avec des orientations et des programmes clairs pour leur mise en oeuvre;
- Elabore un rapport de mi-parcours d'état d'avancement de la mise en oeuvre de ces actions avant la tenue du Sommet prochain des Hommes d'Affaires, en indiquant des actions déjà accomplies, et ce qui restent à compléter;
- Tienne tous les intervenants au courant de l'avancement des activités.

9. Renforcement de la mobilisation des fonds, diversification des investissements régionaux et des exportations

La Session a étudié des mécanismes de financement existants accordés aux entrepreneurs dans le cadre du COMESA et a recommandé des interventions financières possibles en vue d'accroître la potentialité et de développer davantage des activités des investissements et de la promotion des exportations.

La question que la Session a examinée est la suivante: "Est-ce que la région possède des capacités de financer des investissements et des activités orientées vers la promotion des exportations; Quels sont des instruments disponibles pour financer ces activités?" Il a été noté qu'il existait un grand nombre des opportunités de facilitation dont la Banque Mondiale, La Banque Africaine de Développement, l'Union Européenne, la Banque de la Zone d'Echange Préférentiel, Des Agences Spécialisées de financement, tels que IDA, et le Proparco. Les dernières institutions ne sont pas des bailleurs principaux mais elles quand même jouent un rôle catalyseur dans l'élaboration des projets.

Les membres du groupe de travail ont rapporté qu'il existait un excédent de liquidité dans la région, caractérisé par l'availability des fonds. Ils ont également noté que des institutions différentes se convergent sur le même marché en se concurrençant. Cependant ils ont remarqué que ces opportunités ne sont pas exploitées due:

- ❑ Au manque des informations sur des opportunités existantes et où;
- ❑ Les conditions minimum exigées ne sont pas remplies et souvent des projets présentés ne sont pas bancables;
- ❑ Des investisseurs n'articulent clairement leurs plans d'affaires et des propositions des projets ne sont pas efficacement élaborés;
- ❑ Manque d'expérience, d'antécédents et d'émulation.

En ce qui concerne l'accès au financement, aux investissements ou aux projets bancables, la Session a identifié des contraintes majeures et significatives suivantes :

- ❑ L'exigence de garantie ou de la contribution de l'investisseur potentiel en tant qu'une contrainte majeure au développement;
- ❑ Des taux élevés des intérêts et la bureaucratie bancaire;
- ❑ Des niveaux très élevés de prêts minimum qui constitue un problème majeur particulier pour des Petites et Moyennes Entreprises (PME);
- ❑ Manque d'expérience et des antécédents ou l'absence d'une bonne culture et fiable de remboursement des prêts.

La session a identifié plusieurs variables dans le domaine de financement des investissements et ainsi proposé des solutions portant sur une gamme des facteurs. Des solutions proposées comprennent les suivantes:

- Commencer petit à petit et construire une réputation qui servira de point de croissance des affaires ;
- Consulter des experts financiers et négocier des honoraires a payer aux consultants sur base du succès du projet;
- Rêver grand, penser grand, développer une stratégie et persévérer jusqu'au moment où vous trouverez la solution adéquate;
- Considérer le partenariat dans la mobilisation des fonds propres et des capitaux conjoints (pour réduire la liquidité requise) ;
- Pour des PME en particulier, la session a suggérer que COMESA collabore avec la BAD pour introduire la "franchise" en tant que moyen de la promotion des investissements;
- Considérer la création d'un fonds de garantie pour le financement des PME (à l'instar de l'Inde) en vue de permettre aux banques de partager et ainsi de réduire le risque de non-remboursement des prêts accordés aux PME's;
- Considérer le développement des partenariats avec des associations commerciales en tant que promoteurs qui donnent des conseils et partagent leurs expertises;
- Considérer le financement structurel dans lequel la garantie est incorporée dans la transaction elle-même.

Recommandation:

Le Sommet des Affaires recommande ce qui suit:

Que le Secrétariat du COMESA examine et analyse ces suggestions pour élaborer un programme d'action à soumettre au conseil des Ministres pour examen et adoption en mai 2006.

Conclusion

Des délégués participant au Deuxième Sommet du COMESA des Hommes et Femmes d'Affaires ont exprimé leur sincère gratitude au Gouvernement et aux peuples rwandais pour l'accueil et l'hospitalité chaleureux qui leur ont été réservés durant leur séjour à Kigali.

Les délégués ont également remercié l'Agence Rwandaise de la Promotion des Investissements et des Exportations et le Secrétariat du COMESA pour l'organisation excellente du Sommet. Les délégués ont également participé à un petit déjeuner de travail organisé par l'Agence Rwandaise de la Promotion des Investissements et des Exportations en date du 1^{er} juin 2005, une occasion qui leur ont permis de discuter des opportunités d'investissements disponibles au Rwanda et de nouer des contacts importants. En outre, la plupart des délégués ont participé au Conseil des Affaires du COMESA qui s'est tenu le 1^{er} juin 2005 pour discuter la formation du Conseil des hommes d'Affaires du COMESA et adopter sa constitution du COMESA